

« hommes et des personnes aussi éminentes en noblesse
« qu'en piété et en doctrine. L'événement a justifié ce
« pronostic dès l'entrée de son institut en France. Dans la
« suite des temps, on a vu tant de grandeur dans cette
« sainte compagnie, que quantité de monastères ont affecté
« le choix des personnes, et fait une loi domestique de ce
« qui ne se pratiquait que par un certain usage, lequel
« s'étant introduit de soi-même, les personnes de basse
« naissance n'osaient pas se présenter dans des maisons où
« elles ne voyaient rien que de grand et incomparablement
« élevé au-dessus d'elles. Je ne dis rien de nouveau lorsque
« j'avoue que la noblesse du sang était presque essentielle à
« l'ordre de saint Benoît, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie
« l'Espagne nous en fournissent assez de preuves (1). »

Nous avons reproduit ce passage, qui peut paraître trop long, dans le but de justifier le titre que nous avons donné à ce chapitre. Faisant l'application de cette règle générale à notre monastère de la Bruyère, nous croyons pouvoir affirmer sans hésiter qu'il y est resté constamment fidèle. Dom Etiennot a donné la liste des prieures de l'année 1276 jusqu'à l'année 1678, époque où il était au monastère de la Bruyère. Il a joint à cette liste les noms de plusieurs religieuses qui vivaient sous le gouvernement de ces prieures ; or, on ne trouve aucun nom appartenant à la bourgeoisie. Toutes, il est vrai, ne jouissent pas du même degré de noblesse. Les de Lyobard, de Briord, de Rougemont, de la Pallu peuvent se glorifier d'avoir eu pour ancêtres des croisés dont les noms se trouvent dans les salles à Versailles, d'autres ont des membres de leur famille à Neuville-

(1) *Mazures de l'Isle Barbe*, nouvelle édition, t. II, p. 71.